

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2021-2022/2
Titre	Paramédical Bachelier (A1)
Matière	Mathématique

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématique

Volume horaire : /

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Titre : attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études de bachelier sage-femme et de bachelier infirmier responsable de soins généraux (Paramédical bachelier).

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Type(s) d'examen(s)

Examen écrit.

Nombre d'heures : 3h maximum.

●●● Matériel autorisé

Matériel requis :

- Calculatrice scientifique non programmable et non graphique.
- Equerre, rapporteur, compas.
- Matériel scolaire de base : stylo, crayon (uniquement pour les graphiques et dessins), gomme,...

Matériel refusé : calculatrice programmable et/ou graphique

●●● Ce qui est attendu du candidat

Les principales étapes nécessaires à l'obtention d'un résultat devront apparaître et être justifiées.

Il ne faut pas perdre de vue que l'apprentissage des mathématiques vise aussi leurs applications dans les disciplines scientifiques et notamment en physique, en chimie et en biologie. Le candidat doit donc être capable de résoudre, dans l'épreuve de mathématique, des problèmes liés à ces diverses disciplines.

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Note /20

●●● Dispense

Article 18, § 1^{er}, 7° du décret du 27 octobre 2016 organisant les jurys :

Moyenne générale $\geq 50\%$ → Dispense pour les matières $\geq 60\%$

Moyenne générale inférieure à 50% → Pas de dispense